

NOTICE DESTINÉE AUX CANDIDATS
A L'ADMISSION SUR TITRES DANS LES ÉCOLES DES MINES
D'ALBI, ALÈS, DOUAI, NANTES
SESSION 2008

SOMMAIRE

I - TITRES PRIS EN CONSIDÉRATION

| | |
|--|---|
| I.1 Pour une admission sur titres comme élèves-stagiaires en 2ème année du cycle ingénieur : | 3 |
| I.2 Pour une admission sur titres comme élèves-stagiaires en 3ème année du cycle ingénieur : | 3 |

| | |
|--|---|
| II - NOMBRE DE PLACES OUVERTES AUX ADMISSIONS SUR TITRES EN 2008 | 3 |
|--|---|

III - PROCÉDURE D'ADMISSION

III.1 LES DIFFÉRENTES PHASES

| | |
|--|---|
| <i>III.1.1 Dossier de candidature unique</i> | 3 |
| <i>III.1.2 Admissibilité</i> | 4 |
| <i>III.1.3 Épreuves probatoires</i> | 4 |
| <i>III.1.4 Information des candidats</i> | 4 |

III.2 DÉROULEMENT DE CHAQUE PHASE

| | |
|--|---|
| <i>III.2.1 Dépôt du dossier de candidature</i> | 4 |
| <i>III.2.2 Contenu du dossier de candidature</i> | 4 |
| <i>III.2.3 Votre choix pour le lieu des épreuves probatoires</i> | 5 |
| <i>III.2.4 Admissibilité</i> | 5 |
| <i>III.2.5 Épreuves probatoires</i> | 6 |
| <i>III.2.6 Procédure d'intégration commune</i> | 6 |

IV - ANNEXES

| | |
|---|----|
| Annexe n°1 : Titres pris en considération pour le recrutement sur titres en deuxième année | 7 |
| Annexe n°2 : Titres pris en considération pour le recrutement sur titres en troisième année | 8 |
| Annexe n°3 : Nature des épreuves probatoires | 10 |
| Annexe n°4 : Présentation succincte des Écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai, Nantes | 11 |

I - Titres pris en considération

I.1 Pour une admission sur titres comme élèves-stagiaires en 2^{ème} année du cycle ingénieur

Titres français

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires d'un diplôme ou titre français de niveau **LICENCE (L3)**. Sont également autorisées, pour certaines écoles, les candidatures correspondant à la validation d'un **niveau L2 ou d'un diplôme de DUT, dont les spécialités** figurent dans l'annexe 1, et les candidatures de **Spé ATS**.

Il est à noter que les diplômes, titres et spécialités recevables sont propres à chaque école.

Titres étrangers

Sont autorisés à présenter leur candidature, les candidats titulaires de formation, diplôme ou titre jugés, par le jury de recrutement, équivalents aux titres et diplômes de l'annexe 1.

I.2 Pour une admission sur titres comme élèves-stagiaires en 3^{ème} année du cycle ingénieur

Titres français

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires d'un titre de niveau Bac+4 : première année du cycle Master validée (M1) dans certaines spécialités, ou d'un diplôme ou titre équivalent attestant le suivi d'un cursus universitaire d'au moins quatre années d'études après le baccalauréat. Sont également autorisées les candidatures des pharmaciens – filière industrie ayant validé leur cinquième année. La liste des spécialités conditionnant la recevabilité des dossiers de candidature figure, pour chaque école, dans les tableaux de l'annexe 2.

Titres étrangers

Sont autorisés à présenter leur candidature, les candidats titulaires de formation, diplôme ou titre jugés, par le jury de recrutement, équivalents aux titres et diplômes de l'annexe 2.

Dans le cadre de la validation des enseignements supérieurs, le jury d'admission sur titres est seul habilité à examiner la validité de la candidature.

II - Nombre de places ouvertes aux admissions sur titres en 2008

| École | Admissions en 2ème année | Admissions en 3ème année |
|--------------|--------------------------|--------------------------|
| Albi | 0 | 22 |
| Alès | 10 | 25 |
| Douai | 5 | 30 |
| Nantes | 5 | 25 |
| TOTAL | 20 | 102 |

III - Procédure d'admission

III.1 Les différentes phases

III.1.1 Dossier de candidature unique

Vous ne remplissez qu'un seul dossier pour les 4 écoles.

Dans le dossier de candidature, il vous suffit d'indiquer par ordre préférentiel toutes les écoles pour lesquelles vous êtes candidat(e), **en vérifiant préalablement la recevabilité de votre titre dans ces écoles (voir Annexes 1 et 2)**. Un titre ou diplôme peut être recevable dans une école et pas dans une autre.

Exemple :

*Vous êtes actuellement étudiant en Licence de Mécanique.
Vous ne pouvez être candidat(e) que pour deux des quatre écoles : Alès et Douai*

Attention, l'ordre préférentiel est très important pour l'intégration (voir paragraphe III.2.6). Toute demande de modification d'ordre préférentiel sera **rejetée**.

Date limite d'envoi du dossier : **mardi 13 mai 2008**. Les éléments non disponibles à cette date (dernier relevé de notes de l'année universitaire 2007/2008, attestation officielle - définitive ou provisoire de diplôme) devront être envoyés au plus tard le **lundi 7 juillet 2008**.

III.1.2 Admissibilité

Après examen de votre dossier, le jury peut rejeter votre candidature ou vous déclarer admissible, vous l'êtes alors dans toutes les écoles où vous êtes candidat(e),

Date de la décision du jury pour l'admissibilité : **Jeudi 29 mai 2008.**

III.1.3 Épreuves probatoires

Vous ne passez qu'une seule fois les épreuves probatoires, dans l'école de votre **choix 1.**

Épreuves orales : **entre le 10 juin et le 3 juillet 2008 (voir paragraphe III.2.3).**

III.1.4 Information des candidats

Le processus d'admission est commun aux 4 écoles.

Date de la décision du jury pour l'admission : **Jeudi 10 juillet 2008.**

Les propositions d'admission se déroulent du **11 au 26 juillet 2008.**

III.2 Déroulement de chaque phase

III.2.1 Dépôt du dossier de candidature

Vous ne remplissez et ne déposez qu'un **dossier de candidature unique**, quel que soit le nombre d'écoles auxquelles vous êtes candidat(e).

Vous adressez votre dossier à l'école de choix 1 (dans votre ordre d'inscription préférentiel) avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature fixée au **13 mai 2008.**

École des Mines d'ALBI
Service Admissions
Campus Jarlard – Route de Teillet
81013 ALBI CT Cedex 09
admissions@enstima.fr

École des Mines d'ALÈS
Équipe Admissions
6, avenue de Clavières
30319 ALES Cedex
admissions@ema.fr

École des Mines de DOUAI
Service Admissions
941, rue Charles Bourseul
BP 10838
59508 DOUAI Cedex
admissions@ensm-douai.fr

École des Mines de NANTES
Service Admissions
4, rue Alfred Kastler - La Chantrerie
BP 20722
44307 NANTES Cedex 3
admissions@emn.fr

Si, pour le 13 mai, vous ne possédez pas encore l'un des titres exigés, vous devrez, aussitôt le titre acquis, envoyer dans les meilleurs délais les pièces justificatives correspondantes, et en tout état de cause avant le **7 juillet 2008.** En aucun cas, l'admission ne pourra être prononcée si ces pièces justificatives sont manquantes.

III.2.2 Contenu du dossier de candidature

Votre **dossier de candidature** doit comporter, dès son dépôt, les pièces justificatives et documents suivants :

- un **dossier d'inscription** (fourni sur simple demande au service admissions de l'une des écoles) **dûment complété**
- les **pièces officielles** ci-après :
 - ✓ une photocopie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance (document en langue française),
 - ✓ un certificat de scolarité pour l'année 2007/2008 précisant la formation suivie (ou le cas échéant pour l'année scolaire d'obtention du diplôme requis),
 - ✓ vos relevés de notes obtenues pendant l'année scolaire 2006/2007 et le 1^{er} semestre 2007/2008 (ou le cas échéant, pendant les deux années précédant l'obtention du diplôme requis),
 - ✓ des photocopies de vos attestations de diplômes ou de titres et, en tout état de cause avant le 7 juillet 2008, une copie du diplôme requis ou de l'attestation correspondante ainsi que le relevé de notes du 2^{ème} semestre 2007/2008.
 - Les étudiants inscrits en 2^{ème} année de Licence (L2) au titre de l'année scolaire 2007/2008 devront

impérativement fournir, dès le dépôt de leur dossier d'inscription, le synoptique détaillé des **deux** années de niveau L1 et L2 (cours suivis, volumes horaires, coefficients...).

• Les étudiants inscrits en LICENCE (L3) au titre de l'année scolaire 2007/2008 devront impérativement fournir, dès le dépôt de leur dossier d'inscription, le synoptique détaillé de l'année L3 (cours suivis, volumes horaires, coefficients...).

• Les étudiants inscrits en Master au titre de l'année scolaire 2007/2008 devront impérativement fournir, dès le dépôt de leur dossier d'inscription, le synoptique détaillé de l'année M1 (cours suivis, volumes horaires, coefficients...).

- ✓ une fiche d'**appréciation confidentielle** complétée par le responsable, ou toute autre personne qualifiée, du dernier cycle d'études que vous avez suivi (appréciation jointe au dossier sous pli confidentiel).
- ✓ une **lettre de motivation manuscrite**, qui précise dans quelles conditions se sont déroulées vos études antérieures, les raisons de vos orientations successives, les raisons de votre projet de poursuite d'études au sein d'une École des Mines, la carrière que vous envisagez à la sortie de l'École. Les étudiants inscrits en Master au titre de l'année scolaire 2007/2008 devront argumenter leur choix préférentiel pour démontrer l'articulation logique entre la formation suivie en bac+4 et le choix d'école.
- ✓ Un curriculum vitae comportant des éléments précis des formations et des stages suivis depuis le baccalauréat.
- ✓ **un chèque de 76 Euros** libellé à l'ordre de « l'agent comptable de l'École des Mines de » (indiquer l'école de choix 1) et correspondant au paiement des droits d'inscription. Ce montant est fixe quel que soit le nombre d'écoles auxquelles vous êtes candidat(e).

III.2.3 Votre choix pour le lieu des épreuves probatoires

Si vous êtes admissible, vous l'êtes dans toutes les écoles pour lesquelles vous êtes candidat(e) et où votre candidature est recevable. Vous ne passez alors qu'une seule fois les épreuves probatoires, dans l'école de choix 1 que vous avez choisie dans votre dossier de candidature.

Les épreuves probatoires, pour chaque candidat, se déroulent sur une journée. Si vous êtes déclaré(e) admissible, la date de votre convocation sera consultable sur le site <http://www.mines.net> (rubrique admissions sur titres).

Le calendrier des épreuves probatoires orales par école est le suivant :

| Session 2008 | Albi | Alès | Douai | Nantes |
|--------------------|------|------|-------|--------|
| Mardi 10 juin | | | | • |
| Jeudi 12 juin | • | • | | |
| Vendredi 13 juin | • | • | | |
| Lundi 30 juin | | • | | |
| Mardi 1 juillet | | | • | |
| Mercredi 2 juillet | | | • | |
| Jeudi 3 juillet | | | • | |

III.2.4 Admissibilité

Le jury de recrutement commun aux quatre écoles est chargé d'instruire les dossiers reçus.

Ce jury examine :

- les conditions de recevabilité des dossiers et notamment celles relatives à la nature et aux spécialités des titres ou des diplômes requis,
- la qualité des dossiers en s'appuyant en particulier sur la fiche d'appréciation confidentielle du responsable de votre formation, sur vos résultats obtenus pendant les deux dernières années d'études menant au diplôme requis et sur votre parcours depuis l'obtention du baccalauréat.

L'admissibilité vaut pour toutes les écoles auxquelles vous êtes candidat(e), sous réserve des conditions de recevabilité propres à chacune. Le jury d'admission sur titres dresse la liste des candidat(e)s convoqué(e)s aux épreuves probatoires. Cette liste est consultable dans les quatre écoles des Mines.

Les décisions du jury de recrutement sont sans appel.

Date de la décision du jury : **Jeudi 29 mai 2008.**

Les résultats de l'admissibilité sont à consulter dès le **30 mai 2008 à 20h00** sur le site <http://www.mines.net>

III.2.5 Épreuves probatoires

Vous ne passez qu'une seule fois les épreuves probatoires, dans l'école de votre choix 1.

Pour les admissions sur titres en deuxième année ou en troisième année, les épreuves prévues, sur une seule journée, sont :

- Entretien avec jury
- Anglais

Une note inférieure ou égale à **4 / 20** dans l'une de ces épreuves est éliminatoire, pour l'admission sur titres en 2^{ème} année comme en 3^{ème} année.

III.2.6 Procédure d'intégration commune

Toute la procédure d'intégration se déroule par Internet, sur le site <http://www.mines.net>. Votre code confidentiel vous sera communiqué le jour des épreuves orales.

L'ordre préférentiel dans lequel vous avez classé les écoles est pris en compte dans les propositions qui vous sont faites. Toute admission dans une école vous fait perdre le droit d'intégrer les écoles moins bien classées dans votre choix.

Les tableaux d'admission sont mis à jour tous les mercredi et vendredi matin. Votre situation dans les tableaux d'admission (des écoles que vous avez choisies lors de l'inscription) peut donc évoluer deux fois par semaine. Le calendrier comporte 4 périodes allant **du vendredi 11 juillet au vendredi 25 juillet 2008**.

IMPORTANT : tout(e) candidat(e) désirant maintenir sa candidature doit obligatoirement se connecter au cours de chaque période du mardi 12h00 au jeudi 23h00 et du vendredi 12h00 au lundi 23h00. En cas de non connexion, vous serez automatiquement éliminé(e) des tableaux d'admission.

Il appartient à chaque candidat(e) de suivre l'évolution de son statut dans la liste. En fonction de votre position dans les écoles que vous avez choisies lors de l'inscription, vous avez à prendre une des décisions suivantes :

Oui définitif

J'intègre définitivement l'école qui m'est proposée. Si cette école n'est pas mon école de choix 1, je ne souhaite pas intégrer une des autres écoles mieux classées dans mon choix.

Oui mais

J'intègre provisoirement l'école qui m'est proposée, mais j'espère qu'une école mieux classée dans mon choix me sera proposée ultérieurement.

Non mais

Je refuse l'école qui m'est proposée, mais j'espère qu'une école mieux classée dans mon choix me sera proposée ultérieurement.

Attente*

Je suis susceptible d'être admis(e) dans toutes les écoles auxquelles je candidate, j'espère qu'une école me sera proposée ultérieurement.

Non

Je démissionne de toutes les écoles choisies.

*** Vous devez vous connecter au moins deux fois par semaine (à partir du 11 juillet) pour valider (le cas échéant) votre décision d'intégration ou le maintien de votre candidature.**

Vous disposez d'un délai très court pour prendre votre décision et pour la valider sur Internet : lorsqu'une école vous est proposée, vous devez indiquer votre décision avant la fin de la période en cours (mardi 12h00 ou jeudi 23h00). Si vous ne pouvez pas effectuer cette opération vous-même, donnez des consignes précises à l'un de vos proches en lui communiquant votre code.

En cas de décision d'intégration ("Oui définitif" ou "Oui mais"), vous devez impérativement confirmer votre décision, par écrit, avant le vendredi de la semaine suivante et envoyer, à l'école concernée, le dossier d'intégration qui vous sera remis lors des épreuves d'admission (sauf dans le cas où ce dossier a déjà été envoyé dans une autre école).

Les candidat(e)s qui ne respectent pas les délais de réponse sont automatiquement éliminé(e)s de toutes les écoles choisies.

Les décisions d'admission sont sans appel.

Les candidat(e)s déclaré(e)s admis(e)s sont nommé(e)s élèves stagiaires de l'école. Après une année d'études, l'autorité compétente statue sur leur titularisation, au vu de leurs résultats scolaires.

IV - ANNEXES

Annexe n°1 : Titres pris en considération pour le recrutement sur titres en deuxième année

Sont autorisés à présenter leur candidature au **recrutement sur titres en deuxième année** dans les Écoles des Mines les étudiants titulaires d'un des diplômes ou titres figurant dans le tableau suivant :

| Titre ou diplôme ou formation | Albi | Alès | Douai | Nantes |
|--|-------------|-------------|--------------|---------------|
| Troisième année de Licence (L3) | non | oui | oui | oui |
| Deuxième année de Licence (L2) | non | oui | oui | non |
| DUT | non | oui | oui | non |
| Spé ATS | non | oui | oui | non |

La liste des mentions ou spécialités des Licences et des DUT, conditionnant la recevabilité des dossiers de candidature pour chaque école, figure dans les tableaux ci-après. Ne sont pas autorisés à postuler les L2 et L3 dont les spécialités se rapportent aux Sciences de la vie et de la terre ou de la Santé. Les étudiants étrangers sont autorisés à présenter leur candidature s'ils disposent de diplômes ou titres jugés, par la commission d'admissibilité, équivalents à ceux des candidats français.

Les tableaux ci-dessous indiquent les mentions (ou spécialités) des **LICENCES** recevables pour chaque école. Les candidats devront impérativement produire le synoptique du cursus suivi en L1 et L2 et éventuellement L3 afin de valider la cohérence avec les programmes pédagogiques des écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai et Nantes.

| LICENCES | Albi | Alès | Douai | Nantes |
|---|-------------|-------------|--------------|---------------|
| Licence Chimie | non | oui | oui | non |
| Licence Biologie Biochimie | non | oui | non | non |
| Licence Informatique | non | oui | oui | oui |
| Licence Mathématiques et Informatique | non | oui | oui | oui |
| Licence Mathématiques et Physique | non | oui | oui | oui |
| Licence EEA (Electronique, Electrotechnique, Automatique) | non | oui | oui | oui |
| Licence Mécanique, Génie Mécanique, Génie Civil | non | oui | oui | non |
| Licence Matériaux | non | oui | oui | non |
| Licence Physique | non | oui | oui | oui |
| Licence Sciences et Techniques pour l'Ingénieur | non | oui | oui | non |

Les **DUT** dont les spécialités suivent sont acceptés dans les conditions suivantes (les DUT ne figurant pas dans cette liste ne sont pas acceptés) :

| Diplôme universitaire de technologie (DUT) | Albi | Alès | Douai | Nantes |
|---|-------------|-------------|--------------|---------------|
| Chimie | non | oui | oui | non |
| Génie chimique, génie des procédés | non | oui | oui | non |
| Génie civil | non | oui | oui | non |
| Génie électrique et informatique industrielle | non | oui | oui | non |
| Génie industriel et maintenance | non | oui | oui | non |
| Génie mécanique et productique | non | oui | oui | non |
| Génie thermique et énergie | non | oui | oui | non |
| Informatique | non | oui | oui | non |
| Mesures physiques | non | oui | oui | non |
| Sciences et génie des matériaux | non | oui | oui | non |

Annexe n°2 : Titres pris en considération pour le recrutement sur titres en troisième année

Les étudiants pouvant justifier d'une première année de formation en cycle Master validée (M1), relevant des Masters du secteur sciences et technologies, ou des Masters de sciences et techniques, ou des Masters délivrés par un IUP du secteur sciences et technologie peuvent postuler. Les tableaux ci-dessous indiquent les domaines ou spécialités de Master recevables pour chaque école des mines.

Ils devront impérativement produire le synoptique du cursus suivi en M1. Le jury de recrutement vérifiera la cohérence entre la formation suivie et la formation de l'école envisagée :

| Master du secteur sciences et technologie | Albi | Alès | Douai | Nantes |
|---|-------------|-------------|--------------|---------------|
| Domaine de l'Informatique | non | oui | oui | oui |
| Domaine de la Mécanique | oui | oui | oui | non |
| Domaine des sciences de la matière : | | | | |
| Physique | oui | oui | oui | oui |
| Sciences physiques | oui | oui | oui | oui |
| Chimie physique | oui | oui | oui | non |
| Sciences des matériaux | oui | oui | oui | non |
| Chimie | oui | oui | oui | non |
| Domaine des sciences de la terre et de l'univers | | | | |
| Sciences de la terre et de l'univers | non | non | non | non |
| Sciences de l'environnement | oui | oui | oui | oui |
| Domaine des sciences de la vie et de la santé | | | | |
| Biochimie (mentions éventuelles Biochimie moléculaire et cellulaire, Biochimie structurale) | oui | non | non | non |
| Biologie cellulaire et physiologie | non | non | non | non |
| Biologie des populations et des écosystèmes | non | non | non | non |
| Sciences sanitaires et sociales | non | non | non | non |
| Domaine du Génie électrique | | | | |
| Électronique, électrotechnique et automatique | non | oui | oui | oui |
| Domaine du Génie mécanique et productique | | | | |
| Technologie mécanique | non | oui | oui | non |
| Sciences de la production industrielle | non | oui | oui | non |
| Domaine du Génie civil | non | oui | oui | non |
| Domaine du Génie des procédés | oui | oui | oui | oui |

| Master de sciences et techniques | Albi | Alès | Douai | Nantes |
|--|-------------|-------------|--------------|---------------|
| Informatique, automatique, électronique | non | oui | oui | oui |
| Métallurgie, matériaux | oui | oui | oui | non |
| Physique | oui | oui | oui | oui |
| Chimie | oui | oui | oui | non |
| Mécanique | oui | oui | oui | non |
| Sciences de l'ingénieur | oui | oui | oui | oui |
| Sciences de l'environnement ou Prévention des Risques et Nuisances Technologiques | oui | oui | oui | oui |

| Master ou titre d'ingénieur-maître délivré par un institut universitaire professionnalisé | Albi | Alès | Douai | Nantes |
|--|-------------|-------------|--------------|---------------|
| Biotechnologies et bio-industrie | oui | oui | non | non |
| Génie chimique | oui | oui | oui | oui |
| Génie civil et infrastructures | non | oui | oui | non |
| Génie de l'environnement | oui | oui | oui | oui |
| Génie des matériaux | oui | oui | oui | non |
| Génie des systèmes industriels | oui | oui | oui | oui |
| Génie électrique et informatique industrielle | non | oui | oui | oui |
| Génie mathématique et informatique | non | oui | oui | oui |
| Génie mécanique et productique | non | oui | oui | non |
| Maintenance, fiabilité et qualité | non | non | oui | oui |
| Méthodes informatiques appliquées à la gestion | non | non | non | oui |

| Etudiant en 5^e année d'études pharmaceutiques, en Filière industrie, après validation du stage en milieu hospitalier | Albi | Alès | Douai | Nantes |
|--|-------------|-------------|--------------|---------------|
| Filière industrie | oui | non | non | non |

Annexe n°3 : Nature des épreuves probatoires

Épreuve de langue

L'épreuve de langue, d'une durée de 15 minutes, est un entretien avec un examinateur. L'épreuve comporte trois phases de durée sensiblement égale :

- ✓ présentation du candidat par lui-même,
- ✓ description et analyse d'un document iconographique (image ou photo),
- ✓ dialogue à partir d'une mise en situation de la vie courante.

Épreuve d'entretien avec jury

La durée de l'entretien est de 25 minutes.

Pendant 10 minutes maximum, le candidat se présente, puis il dialogue avec le jury. Les questions du jury portent sur :

- ✓ le vécu du candidat,
- ✓ ses études,
- ✓ ses centres d'intérêt,
- ✓ ses motivations pour le métier d'ingénieur,
- ✓ la manière dont il envisage sa formation et son parcours professionnel,
- ✓ ...

Annexe n°4 : Présentation succincte des Écoles des Mines d'Albi, d'Alès, de Douai et de Nantes

ÉCOLE DES MINES D'ALBI
Campus Jarlard – Route de Teillet
81013 ALBI CT Cedex 09
Tél. : 05 63 49 30 45 • Fax : 05 63 49 30 99 • admissions@enstimac.fr
Site web : <http://www.enstimac.fr>

Formation

Durée : 4 ans (Sup) ou 2 ans (Maîtrises, Pharmaciens 5e année)

Une formation généraliste avec une dorsale pédagogique en génie des procédés : formation généraliste pour un ingénieur à l'aise dans la technologie et capable de maîtriser tous les aspects d'un projet industriel (scientifiques, techniques, humains, économiques, organisationnels).

Une pédagogie axée sur le travail en équipe, la communication et l'ouverture internationale, de nombreuses possibilités de personnalisation du cursus en fonction du projet professionnel.

8 Options en dernière année dans des domaines en fort développement :

- ✓ Génie pharmaceutique, Bio-industries, Eco-industries, Génie énergétique, Ingénierie des matériaux, Matériaux pour l'aéronautique et le spatial, Génie industriel, Génie des systèmes d'information

Une dimension internationale garantie :

- ✓ stage ou séjour académique à l'étranger obligatoire
- ✓ la maîtrise impérative de l'Anglais
- ✓ des échanges internationaux avec 30 universités dont 23 européennes : Allemagne Angleterre, Australie, Canada, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Italie, Norvège, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Suède

Une expérience en industrie avec un stage en entreprise chaque année.

Placement des cinq dernières promotions

Le délai moyen pour obtenir le premier emploi est de 2 mois.

Pour 88 % de nos ingénieurs, le premier emploi est un contrat à durée indéterminée.

Un tiers de nos élèves en dernière année d'études signent une embauche avant la sortie

Salaires moyens d'embauche : 30 000 € par an.

Des occasions multiples de s'investir dans la vie de l'École

Un Bureau des Élèves dynamique : clubs sportifs et culturels...

Des manifestations d'envergure : Gala des Mines (soirée de prestige), Challenge du Mineur (tournoi de rugby à 7), Festival européen de théâtre (Acthéra), nuit du volley (OVNI), festival du tarot...

Renseignements pratiques

494 élèves en 2006/2007.

Droits de scolarité : 450 € par an.

Bourses : système similaire à celui de l'Éducation nationale (sur crédits École).

Possibilité de logement pour tous les élèves : résidences implantées sur le campus ou en centre ville, studio meublé de 18 m² avec prise télévision, ligne téléphonique, réseau informatique (pièce principale avec literie et bureau, salle d'eau avec WC, cuisine intégrée), loyer d'environ 306 € par mois (toutes charges incluses et hors aides au logement).

Albi à moins d'une heure de Toulouse (billet d'avion A.R. Paris-Toulouse à partir de 90 euros).

Directrice des Études : Danielle DOLMIERE

Directeur des Études adjoint : Henri REYNA

Service admissions : Albérique MENNEBOO et Emile-Gérard MIFSUD

FORMATION

Durée : 4 ans (Sup) ou 3 ans (Spé, L3, L2-DUT-DEUG) ou 2 ans (M1).

Une formation d'ingénieur généraliste. Des connaissances scientifiques, techniques et de management de haut niveau acquises dans un environnement de type entrepreneurial. L'ingénieur EMA est un ingénieur capable de prendre des risques, d'inventer, d'innover, de décider, d'agir et de créer de l'activité.

Une pédagogie novatrice, la formation - action. Un système éducatif qui se veut ouvert, actif, proche de l'entreprise, confrontant l'étudiant à des situations réelles.

Une connaissance pratique du milieu industriel. En plus des stages et du projet de fin d'études, les élèves réalisent 4 missions de terrain en entreprise de 5 semaines chacune (dont 1 en 1ère année). Encadrés par un professionnel, par équipe de trois, ils donnent vie à un projet issu de l'entreprise.

Au cours des deux dernières années de formation, un large **choix** d'options, **11** au total, au sein de cinq départements technologiques :

Génie Civil : Ressources minérales et Conduite d'exploitation - Génie Civil : Ingénierie de la Construction - Matériaux avancés - Mécatronique « Mécanique » - Risques Industriels et Sûreté - Risques Naturels - Impact des Pollutions Industrielles et Qualité de l'air - Productique - Mécatronique « Commande des Systèmes » - Aide à la décision - Réseaux et télécommunications

et **4 profils métiers** : Ingénieur d'affaires - Production-Organisation - Créativité-Innovation - Créateur et Dirigeant d'entreprise.

Une scolarité adaptée. L'école met en place des cursus aménagés ou personnalisés pour des élèves qui présentent un projet personnel très affirmé (création d'entreprise...) ou un profil particulier (sportif ou artiste de haut niveau).

L'ouverture à l'international est l'une des priorités de l'école. Une expérience de 10 semaines à l'étranger est obligatoire. La maîtrise de l'anglais est une impérieuse nécessité ; réussite obligatoire d'un test externe (TOEIC 750).

30 % des élèves choisissent d'effectuer une partie de leur cursus (1 à 2 semestres) au sein d'un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger. L'école a établi des partenariats avec plus de 50 universités sur les cinq continents. Une ouverture est possible vers la recherche en dernière année (master recherche dans tous les thèmes des départements technologiques).

PLACEMENT

La vocation pluridisciplinaire de l'École se traduit par un très large éventail d'emplois occupés par les anciens élèves (plus de 6000...), en termes de fonction aussi bien que de secteur d'activité.

Aucun problème de placement pour les jeunes diplômés : plus de 94 % trouvent un emploi en moins de 4 mois après l'obtention du diplôme, 85 % sont embauchés avec un CDI...

LA VIE EXTRA SCOLAIRE

Le Cercle des Élèves organise les activités extra - scolaires : plus de 30 clubs (de musique, d'escalade, de spéléologie, d'astronomie, de photo...).

La pratique du sport est une des pièces maîtresses du projet pédagogique : 80 % des élèves sont des pratiquants. Une association type "Junior Entreprise".

Des manifestations rassemblant d'autres étudiants : Cartel des Mines, Rassemblement Kayak, course de voile de l'EDHEC, ...

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

668 élèves en 2007/2008.

Droits de scolarité : 450 € par an.

Hébergement : Maison des Elèves, réseau informatique haut débit (à partir de 172 euros/ mois hors aides au logement).

Restaurant de l'École : prix moyen d'un repas : 2,75 €.

Cyberespace : restauration rapide, accès libre-service à Internet...

Bourses : attribuées, sur les crédits de l'École, selon des critères similaires à ceux de l'Éducation Nationale. Demandes étudiées à la rentrée.

Formation

Durée : 4 ans (Sup) ou 3 ans (Spé, L3, L2-DUT) ou 2 ans (**Master 1**).

Projet pédagogique : former des ingénieurs généralistes avec un approfondissement dans un domaine d'activité (options) et préparation à une fonction de l'entreprise (filière) pour être directement opérationnels avec une double compétence.

Le socle scientifique et technique, base de la formation d'ingénieur généraliste, est conforté, les savoirs et les savoir-faire technologiques sont développés ainsi que les qualités relationnelles, le sens de l'innovation et de l'ouverture.

L'ingénieur douaisien, généraliste, préparé à son métier dans un domaine spécifique et dans le cadre d'une fonction, est un manager, capable de travailler en équipe, ayant le sens de la créativité et de l'ouverture.

8 Options proposées (enseignement sur les deux dernières années) : Environnement et Industrie, Génie Civil, Génie Énergétique, Ingénierie Mécanique, Ingénierie de la Qualité, Ingénierie des Systèmes d'Information et de Communication, Productique, Technologie des Polymères et Composites.

8 filières possibles : Achats, Commercial, Entrepreneur, Expertise Juridique et Technique de l'Environnement, Internationale, Logistique, Management Stratégique de l'Entreprise, Recherche

Des relations internationales privilégiées :

- deux langues obligatoires
- dernière année d'études possible à l'étranger, avec doubles-diplômes possibles
- au moins un stage de 3 mois à l'étranger pour chaque élève

Une réelle expérience en industrie avec 13 mois de stages (admis en 2^{ème} année) ou 10 mois (admis en 3^{ème} année) avec une aide à la recherche de stages.

Une orientation possible vers la recherche :

- master recherche en dernière année dans les domaines d'activités des départements de l'école
- possibilité de thèse

Placement

98% des diplômés trouvent un emploi en moins de 4 mois

70 % de nos ingénieurs trouvent un emploi avant la fin de leur scolarité.

Salaire moyen d'embauche : 32K€ annuel en moyenne.

Un réseau actif d'ingénieurs anciens élèves : 4 000 diplômés, répartis sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger, regroupés au sein d'une association structurée et dynamique.

Une vie extra-scolaire intense

32 associations et clubs regroupées au sein du Bureau des Élèves : junior-entreprise, Solidarité, club musique...

Une Association Sportive chargée de gérer 28 disciplines et d'organiser des manifestations de haut niveau (Eurotandem, Cartel des Mines...) ou la participation à de multiples compétitions (Course Croisière EDHEC, Marathon SHELL, ...).

Renseignements pratiques

650 élèves ingénieurs (hors formations spécialisées)

Droits de scolarité : 450 € par an

Bourses : système similaire à celui de l'Éducation Nationale

Possibilité de logement pour tous les élèves : une maison des élèves regroupant 3 résidences en centre ville (825 chambres individuelles) avec restauration et disposant des infrastructures modernes de communication.

Coût de l'hébergement : 260 € par mois

Restauration : environ 128 € par mois, pension complète 5 jours par semaine.

Directeur des Études et de la Formation : René GUILLERMO

Service admissions : Michel LECOMTE, Frédéric DELACROIX, Christelle DEQUIDT, Martine FIQUET

Formation

Durée : 4 ans (Sup) ou 3 ans (Spé, L3,) ou 2 ans (Maîtrises).

Une formation d'ingénieurs généralistes en génie des systèmes industriels, fortement teintés de sciences humaines et capables de s'adapter à n'importe quelle situation professionnelle, en France et à l'étranger.

Une pédagogie axée sur le travail en équipe, la communication et l'ouverture internationale.

9 Options en dernière année dans des domaines en fort développement : Génie informatique pour l'aide à la décision, Génie des systèmes énergétiques, Gestion des opérations en production et logistique, Organisation et management des technologies de l'information, Génie des systèmes informatiques, Qualité et sûreté de fonctionnement, Automatique et informatique industrielle, Nucléaire : technologies, sûreté et environnement, Génie de l'environnement.

Une dimension internationale :

une expérience professionnelle de 3 mois minimum à l'étranger en 3^{ème} année

la maîtrise impérative de l'Anglais, 2^e langue obligatoire

une école présente sur 5 continents, avec 40 partenariats avec des Universités à l'étranger, 9 doubles diplômes.

des opportunités dans le monde entier

2 500 heures de formation à l'entreprise dont un stage (projet industriel) de 6 mois en fin d'étude.

Placement des dernières promotions

La durée moyenne de recherche du 1^{er} emploi est de moins de 2 mois.

Près d'un jeune sur deux entrant dans la vie professionnelle trouve un emploi avant même d'être diplômé

Plus de 4 jeunes diplômés sur 5 sont en activité moins de 4 mois après la sortie de l'école.

Des occasions multiples de s'investir dans la vie de l'École

Un Bureau des Élèves dynamique : clubs sportifs et culturels, Junior entreprise, ...

Des projets d'envergure : Gala des Mines (soirée de prestige), Trophée des Mines, création d'une école au Togo, ...

Renseignements pratiques

567 élèves en 2006/2007

Droits de scolarité : 450 € par an

Bourses : système similaire à celui de l'Éducation nationale

Campus de 15 ha en bordure de l'Erdre

Possibilité de logement pour tous les élèves : résidences implantées sur le campus ou en centre ville, studette meublée de 18 m² avec un accès haut débit à Internet, une prise télévision, ligne téléphonique (pièce principale avec literie et bureau, salle d'eau avec WC, cuisine intégrée). Coût d'hébergement : 393 € / mois

Possibilité de restauration sur place au prix de 2,80 € / repas.